

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 20/04

Le TROIS JUILLET de l'an deux mille vingt, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes.

Etaient présents : *Mmes Marie-Laure BOUCHERET, Anne-Claire CAMAIN, Julie COLLANGE, Véronique HAITCE, Corine LACOSTE, Nathalie MONTADAT, Mathilde PEYREGA, Sandrine VANCOPPENOLLE*

*MM ALMERO Jean-Jacques, Hubert MARTY, Domingo MUJICA, Pierre ROGNANT, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA*

Procurations : *M. Eric GEORGET à M. Laurent ZANDONA*

Date de convocation : 29 juin 2020



La séance est ouverte à 20H30 sous la présidence de Monsieur Patrice ROBERT, Maire. A l'unanimité, les membres de l'assemblée décident de ne pas voter le huis clos pour cette séance. Après l'appel nominal, il a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections qui se sont déroulées le 28 juin 2020 et a déclaré le nouveau Conseil municipal installé dans ses fonctions.

Monsieur Hubert MARTY, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence. Le Conseil a choisi pour secrétaire Madame Sandrine VANCOPPENOLLE

**Objet : Election du Maire**

Le Président, après avoir donné lecture des articles L 2122-4, L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L 2122-4 et L 2122-7 du Code général des collectivités territoriales.

Chaque conseiller municipal a remis fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **15**

Nombre de bulletins blancs ou nuls : **0**

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : **15**

Majorité absolue : **8**

- **Madame Véronique HAITCE a obtenu 13 voix au premier tour du scrutin, et ayant donc obtenu la majorité absolue, a été proclamée Maire et a été immédiatement installée.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme en mairie, le 3 juillet 2020.

Fait à Goyrans, le 3 juillet 2020.

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans